



Village de Pointe-Fortune

CONVOCAATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE MERCREDI 3 JANVIER 2018, à 19h30 heures**. Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017.
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2017.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Approbation des comptes payables au 31 décembre 2017.
6. Adoption du règlement numéro 355-2018 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.
7. Adoption du règlement numéro 356-2018 concernant le paiement des taxes, des arrérages et des taux d'intérêt pour l'année se terminant le 31 décembre 2018.
8. Adoption du règlement numéro 357-2018 concernant l'autorisation au secrétaire-trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2018.
9. Adoption du règlement numéro 358-2018 concernant les frais pour les services au bureau municipal pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018.
10. Adoption du règlement numéro 359-2018 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 311-11
11. Période de questions.
12. Appropriation des fonds d'ingénierie cours d'eau.
13. Approbation du taux de kilométrage payable pour les déplacements.
14. Approbation des conditions de travail des employés municipaux pour 2018.
15. Acceptation des prévisions budgétaires préliminaires de l'autorité régionale de transport métropolitain pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et paiement de la quote-part 2017.
16. Renouvellement du contrat pour la cueillette des ordures sur le quai fédéral, pour l'été 2018.
17. Renouvellement du contrat pour menus travaux d'entretien et de voirie.
18. Autorisation de paiement à Martech Inc. pour l'achat d'affiches d'adresses civiques.
19. Autorisation de paiement à Arseneault Bourbonnais Inc. arpenteurs géomètres pour le piquetage du lot 4 025 092 (futur parc Réal-Larocque).
20. Autorisation de paiement pour le contrat de support, de soutien et de surveillance des copies de sauvegarde.
21. Approbation des comptes payables au 3 janvier 2017.
22. Demande de dérogation mineure pour le 698, des Outaouais.
23. Autres :
24. Période de questions.
25. Levée de la séance.

21 décembre 2017

Jean-Charles Fillion, directeur général

Si vous ne pouvez assister à la rencontre, s.v.p. aviser le bureau municipal au plus tard AVANT 15H30, le jour de séance. Merci de votre collaboration.
